

10-03-22

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 22 mars 2010, à 19 h 40, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M<sup>mes</sup> Noëlla Bourdages  
Sara Deschênes  
Louise Dionne  
Lise Lévesque  
Pauline Michaud  
Stéphanie Vill

MM. Daniel Arseneault  
Raynald Caissy, vice-président  
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)  
Claude Fortin  
Gilbert Labrie  
Jean-Maurice Lechasseur  
Guy Potvin  
Alain Rioux  
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)  
Philippe St-Germain

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M<sup>me</sup> Francine Doucet, directrice générale adjointe  
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

**Absences motivées :**

Jacques Deschênes  
Steve Gagné  
Nadyne Langlois  
Luc Marcoux

10-03-22-233

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCES DES ÉLÈVES**

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

## 10-03-22-234 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question n'est soumise.

## 10-03-22-235 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Patrice Cayouette et M. Gaston Rioux, représentants du comité de parents, présentent un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

## 10-03-22-236 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions et correspondances des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
  - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2010 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 22 février 2010 tenu le 15 mars 2010 :
    - Approbation;
    - Suivis;
  - 6.3 Reconnaissance de programmes commission scolaire (Francine Doucet) ;
  - 6.4 Dénonciation de l'homophobie en milieu scolaire (Francine Doucet) ;
  - 6.5 Analyse de la situation de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier – Avis d'intention (**huis clos**) (Francine Doucet) ;
  - 6.6 Semaine du personnel de soutien (Cathy-Maude Croft) ;
  - 6.7 Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents – Pour adoption (Cathy-Maude Croft) ;
  - 6.8 Protecteur de l'élève et substitut – Nomination pour consultation (**huis clos**) (Jacques Poirier);
  - 6.9 Structure administrative (**huis clos**) (**ajournement du 12 avril 2010**) (Jacques Poirier);
  - 6.10 Réseau des établissements (**huis clos**) (**ajournement du 12 avril 2010**) (Jacques Poirier);

6.11 Comblement de postes (**huis clos**) (**ajournement du 12 avril 2010**) (Jacques Poirier) ;

6.12 Félicitations – Le Mot d’Or du français des affaires (Cathy-Maude Croft) ;

7.0 **Information**

7.1 Rapport du président ;

7.2 Rapport du directeur général ;

8.0 Questions nouvelles;

9.0 Ajournement de la séance (**12 avril 2010**).

**DÉCISION**

**10-03-22-237 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2010 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2010 et de l’approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**10-03-22-238 PROCÈS-VERBAL DE L’AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2010 TENU LE 15 MARS 2010 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l’ajournement de la séance ordinaire du 22 février 2010 tenu le 15 mars 2010 et de l’approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**10-03-22-239 RECONNAISSANCE DE PROGRAMMES COMMISSION SCOLAIRE**

ATTENDU le document intitulé «Répartition des services éducatifs entre les écoles 2010-2011» (E002-1 (10-01));

ATTENDU la demande de la Commission scolaire des Phares au ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport pour une reconnaissance en arts;

ATTENDU l’existence de programmes commission scolaire à l’école du Mistral et à l’école Paul-Hubert;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de reconnaître en tant que programmes commission scolaire les programmes «Orchestre d’harmonie» à l’école du Mistral et à l’école Paul-Hubert, ainsi que le programme «Ensemble de guitares» à l’école du Mistral.

**10-03-22-240 DÉNONCIATION DE L'HOMOPHOBIE EN MILIEU SCOLAIRE**

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne interdit toute discrimination sur la base de l'orientation sexuelle;

ATTENDU que la Commission scolaire a reconnu que l'épanouissement des jeunes fait partie de sa mission, sans égard à leur orientation sexuelle;

ATTENDU que la Politique contre le harcèlement et la violence vise à offrir à tous les membres de la communauté de l'établissement un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence;

ATTENDU que l'homophobie est une forme de harcèlement ou de violence;

ATTENDU que plusieurs études ont démontré que les gestes et les paroles homophobes ont un impact psychologique néfaste chez les personnes touchées;

ATTENDU que l'homophobie peut empêcher certains jeunes de persévérer et de réussir leurs études;

ATTENDU la Journée internationale contre l'homophobie;

ATTENDU la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie rendue publique par la ministre de la Justice le 11 décembre 2009;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu que la Commission scolaire des Phares dénonce les actes, les gestes, les paroles et les attitudes homophobes, et poursuive ses efforts afin de prévenir les manifestations d'homophobie dans les établissements de la Commission scolaire.

De plus, la Commission scolaire des Phares s'engage à informer son personnel de cette résolution et à prendre des mesures appropriées de sensibilisation et d'action afin de prévenir l'homophobie au sein de chacun de ses établissements.

**10-03-22-241 SEMAINE DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

ATTENDU que la Semaine du personnel de soutien se déroule du 19 au 23 avril 2010;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu de reconnaître et de souligner le travail effectué par tous les membres du personnel de soutien pour leur contribution à la réussite des élèves.

**10-03-22-242 RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS – POUR ADOPTION**

ATTENDU l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Alain Rioux d'adopter tel que présenté le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par*

*les élèves ou leurs parents* (C.C.r.41-2010), dont il a été préalablement donné avis public, et de fixer son entrée en vigueur au 17 mai 2010.

M<sup>me</sup> Sara Deschênes demande le vote sur la proposition :

POUR :	11
CONTRE :	3
ABSTENTION :	1

La proposition est adoptée à la majorité.

M. Raynald Caissy demande d'inscrire sa dissidence.

Ce document sera enregistré au Livre des règlements de la Commission scolaire des Phares, conformément à l'article 396 de la *Loi sur l'instruction publique*.

#### **10-03-22-243 FÉLICITATIONS – LE MOT D'OR DU FRANÇAIS DES AFFAIRES**

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adresser nos plus sincères félicitations à Lydia Paradis, élève inscrite au programme de Secrétariat du Centre de formation de Rimouski-Neigette, pour avoir remporté le premier prix du concours «Le Mot d'Or du français des affaires».

#### **10-03-22-244 HUIS CLOS**

À 20 h 20, il est proposé par M<sup>me</sup> Pauline Michaud et résolu de continuer la séance à huis clos.

#### **10-03-22-245 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 57, il est proposé par M. Claude Fortin et résolu de siéger en séance publique.

#### **10-03-22-246 ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX–EUCLIDE-FOURNIER – AVIS D'INTENTION**

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* et la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*;

ATTENDU l'obligation de débiter le processus de consultation publique par un avis public donné au plus tard le 1<sup>er</sup> avril de l'année précédant celle où une modification de l'ordre de l'enseignement dispensé par une école est envisagée;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le document d'intention de procéder à la modification du lieu de dispensation d'enseignement des cycles du primaire pour 2010-2011 de l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier.

Il est également résolu de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier de consultation suivant :

- Avis public : 24 mars 2010
- Information disponible pour la population : 26 mars 2010
- Réception des mémoires écrits au plus tard le : 15 avril 2010
- Consultation publique : 19 avril 2010
- Adoption de la décision : 26 avril 2010

M. Jean-Maurice Lechasseur demande le vote sur la proposition :

POUR :	14
CONTRE :	0
ABSTENTION :	1

La proposition est adoptée à la majorité.

**10-03-22-247    PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET SUBSTITUT – NOMINATION POUR CONSULTATION**

ATTENDU l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter pour la consultation auprès du comité de parents, les candidatures des personnes identifiées par les numéros J128-2-01 et J128-2-02 pour agir respectivement comme protecteur de l'élève et substitut au protecteur de l'élève.

**10-03-22-248    INFORMATION**

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

**10-03-22-249    QUESTIONS NOUVELLES**

Aucun sujet n'est soumis.

**10-03-22-250    AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

À 21 heures, il est proposé par M<sup>me</sup> Louise Dionne et résolu d'ajourner la séance au **lundi 12 avril 2010**.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2010**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

10-03-22-233 Période de questions et correspondances des élèves

10-03-22-234 Période de questions réservée au public

10-03-22-235 Période réservée aux commissaires parents

10-03-22-236 Adoption de l'ordre du jour

**Décision**

10-03-22-237 Procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2010 – Approbation et suivis

10-03-22-238 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 22 février 2010 tenu le 15 mars 2010 – Approbation et suivis

10-03-22-239 Reconnaissance de programmes commission scolaire

10-03-22-240 Dénonciation de l'homophobie en milieu scolaire

10-03-22-241 Semaine du personnel de soutien

10-03-22-242 Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents – Pour adoption



10-03-22-243	Félicitations – Le Mot d’Or du français des affaires
10-03-22-244	Huis clos
10-03-22-245	Retour en séance publique
10-03-22-246	Analyse de la situation de l’école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier – Avis d’intention
10-03-22-247	Protecteur de l’élève et substitut – Nomination pour consultation
10-03-22-248	Information
10-03-22-249	Questions nouvelles
10-03-22-250	Ajournement de la séance